

APPEL À PARTICIPATION 2024



MAI à vélo

1 MOIS POUR SE REMETTRE EN SELLE
CRÉEZ DES ÉVÈNEMENTS LUDIQUES AUTOUR DU VÉLO

PARTICIPEZ À MAI À VÉLO

Déposez vos projets vélos jusqu'au 1er mars 2024 à

maivelo@agglomeration-larochelle.fr



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



QUAND ?

La troisième édition de Mai à vélo se tiendra **du 1er au 31 mai 2024** sur notre territoire. En semaine, le week-end, les deux, libre à vous de déterminer le meilleur moment pour votre événement ou votre action, en fonction de votre public. Notre ambition est qu'un maximum d'initiatives autour du vélo soient organisées durant cette période.

OÙ ?

Mai à Vélo est un événement national auquel s'associe la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Nous espérons voir fleurir des événements sur les **28 communes de notre territoire**.

POUR QUEL PUBLIC ?

Tout le monde ! Petits, grands, étudiants, retraités, valides, personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, sportifs ou sédentaires, cyclistes aguerris ou novices...

Deux conditions :

- L'événement doit être à visée non lucrative.
- Il doit idéalement être accessible à tous, et dans le cas contraire, vous devrez en préciser le niveau de difficulté.

Une plateforme interactive nationale recensera l'ensemble des événements Mai à vélo. L'Agglomération de La Rochelle créera un programme spécifique pour mettre en avant les actions ayant lieu sur le territoire. Cela vous offrira de la visibilité et permettra ainsi aux personnes souhaitant participer de trouver l'événement le plus proche de chez eux.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les organisations publiques ou privées, clubs de vélo, associations d'usagers, associations de personnes indépendantes ou entreprises, toutes peuvent être porteuses d'une action Mai à vélo.

QUEL TYPE D'ACTIONS ?

Toutes ! Vous êtes libre de créer une action qui vous ressemble autour du vélo. Pour vous aider, voici quelques idées :

- Vélo rando / balade / parade
- Un parcours découverte à vélo
- Un atelier d'auto-réparation / atelier mécanique
- Un atelier pédagogique
- Un parcours de maîtrise du vélo (remise en selle pour petits et grands)
- Un atelier vélo-école
- Une bourse aux vélos
- Une conférence
- Une expo
- Un challenge activité Mai à vélo

Consultez le bilan de l'année dernière sur notre site maiaavelo.agglo-larochelle.fr

N'hésitez pas à vous unir avec et entre associations locales afin de vous coordonner et de proposer une immersion complète incluant plusieurs animations.

COMMENT PARTICIPER A MAI A VÉLO ?

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle coordonne l'ensemble des événements «Mai à vélo» sur le territoire et vous invite à participer en remplissant une fiche événement par action ou par événement jusqu'au **1er mars 2024**.

Téléchargez l'appel à participation sur **le site web de l'Agglo** et envoyez la fiche événement à l'adresse : maiaavelo@agglo-larochelle.fr

La direction Mobilité Transports de l'Agglomération se tient à votre disposition pour vous aider lors de la mise en place de vos projets.